

GODY Lucien, Thimothée, Elie matricule 117696 à Mittelbau-Dora

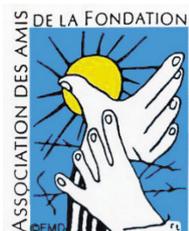
Lucien est né le 19 août 1899 à Brétignolles dans les Deux Sèvres. Les parents de Lucien Gody s'appellent Marie Marlleau et Lucien Thimotée Gody. Ils sont domestiques. Lucien se marie avec Alice Rachel Renaudet, le 18 avril 1922 à Ebréon (Charente). Lucien est conseiller municipal dans la commune dans laquelle il s'est marié. Sa femme est cultivatrice. Ils ont deux filles : Lucienne, née le 23 août 1924 et Odile née le 28 août 1931.

Suite à l'opération Frankton menée par un commando anglais à Bordeaux, Lucien est arrêté le 24 décembre 1942 au village de Beaunac sur la commune d'Ebréon. La gendarmerie allemande et des homologues français ont procédé à son arrestation car il a favorisé la fuite des anglais Harler et Sparks, lors de l'opération Frankton. Sont arrêtés avec lui : André Latouche, René Rousseau (matricule 110 536) et Maurice Rousseau (matricule 112 642).

Soumis à la procédure « NN », il est transféré à la prison d'Angoulême (Charente) puis celle de Fresnes (Paris) le 15 février. Il est ensuite déporté dans le plus strict secret, de Paris, gare de l'Est, à une date inconnue vers le camp spécial SS d'Hinjert (en Allemagne). Afin d'être jugé par un tribunal spécial comme le prévoit le décret « NN », il est envoyé à la prison de Wittlich en Allemagne jusqu'au 2 août 1944. Il passe ensuite à celle de Breslau puis, après l'abrogation de la procédure « NN » en septembre 1944, il est remis à la Gestapo et dirigé sur le camp de Gross Rosen le 11 janvier 1945 matricule 90975. Face à l'avancée des troupes soviétiques, le KL doit être intégralement évacué par les SS. Parti en convoi découvert, Lucien Gody est dirigé vers Mittelbau-Dora où il arrive le 11 février 1945 matricule 117696. Probablement malade ou très affaibli, il est jugé « inapte au travail » par les SS et envoyé au mouvoir de la Boelcke Kaserne à Nordhausen. Il y décède le 4 avril 1945 lors des bombardements par les alliés.

Granet Ethan et Nexon Romain,
1ère Bac Pro CGEA, MFR de la Péruse (Charente)

Sources : SHD-Caen 21P 456 348, *Livre Mémorial FMD*, Édition Tirésias, 2004



POUR LA MÉMOIRE
DE LA DÉPORTATION

DT16